



Compte-rendu de la marche exploratoire du 01.02.2022 relative au projet de rue aux écoles « Place des Vosges »

Participants :

Karine Barbagli, première adjointe en charge du logement, des familles, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la qualité de la restauration scolaire, Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers, ainsi que des habitants et parents d'élèves de l'école polyvalente Tournelles-Vosges.

Contexte :

- **Les établissements scolaires sur la place**
 - École polyvalente Tournelles-Vosges, au 12 place des Vosges (restauration scolaire pour les élémentaires au lycée Théophile Gautier)
 - Lycée professionnel Théophile Gautier, au 6 place des Vosges

- **Les aménagements et interventions récents**
 - La moitié de place des Vosges a fait l'objet d'une rénovation de chaussée fin 2021 (barreau sud et ouest) : la Mairie en a profité pour créer trois places de stationnement pour personnes en situation de handicap, ajouter des arceaux vélos, sanctuariser les zones de livraisons et remplacer les barrières vigipirates Vauban en barrières pérennes croix de Saint-André. Le barreau est de la place n'a pas pu être rénové pour que les vibrations ne risquent pas de fragiliser l'immeuble (privé) fragile dans l'attente des travaux de consolidation.
 - Inversion du sens de circulation de la rue de Birague : dans le cadre de la création d'une piste cyclable et de la mise en œuvre de restrictions de circulation sur l'axe Rivoli-Saint-Antoine, de nombreuses rues latérales donnant sur cet axe ont été inversées afin de limiter le nombre d'entrée. Ainsi, le sens de circulation de la rue de Birague a été inversé au printemps 2020.

Diagnostic des participants :

- Riverains : une circulation fluide et peu dense excepté sur la seule sortie, rue du pas de la Mule, avec des phénomènes d'engorgement fréquents. En effet, la place avait autrefois deux sorties et n'a plus, depuis l'inversion de la rue de Birague, qu'une sortie pour trois entrées. Par ailleurs, un habitant de la place mentionne que la place semble se vider progressivement de ses habitants, à cause de la multiplication des résidences secondaires. La difficulté à trouver/ faire venir des artisans est soulevé également. La problématique de jeunes lycéens qui occupent régulièrement l'espace sous les arcades avant ou après les cours est soulevée bien qu'aucune infraction ne soit à signaler (uniquement des nuisances sonores lors des heures de sorties). Enfin, le problème des rats dans le square est évoqué (des ratières ont été installées récemment pour lutter contre ce phénomène). En cas de fermeture de la place (ou d'un barreau) à la circulation, inquiétude de l'impact négatif sur les commerces. Inquiétude également sur les évolutions soumises à la concertation pour la révision du plan de circulation du Marais avec la proposition de fermeture au sud de la rue de Tournelle qui bloquerait l'accès au quartier selon un riverain. Un habitant d'un quartier voisin constate que les aménagements et évolutions en cours tendent à créer des havres de calme du point de vue circulation, avec des zones plus difficiles qui persistent sur les grands axes, et espère que ces espaces calmes feront tache d'huile.
- Parents d'élève : la place des Vosges est plutôt calme, sans nuisance particulière liée à la circulation notamment vers l'école. La problématique des SDF présents sur la place, notamment au droit de l'école, est remontée et induit un problème de propreté avec présence de débris. Ces personnes ne sont pas agressives. Il est soulevé le manque d'arceaux vélos à proximité de l'entrée de l'école. Le matin, beaucoup de parents arrivent en vélos (dont vélos larges avec deux assises à l'arrière) et se garent sur les barrières vigipirates. L'opportunité d'implanter une barrière pour couper la circulation du barreau Est ne semble pas correspondre à un besoin : le parc et les espaces de chaussée protégées par les barrières vigipirates suffisent aujourd'hui. Enfin, il est évoqué le sujet de quelques terrasses sur trottoirs rues de Birague et Tournelles qui gênent les cheminements piétons.

Actions de court terme et relevé de décision :

- **Personnes à la rue** : les maraudes vont passer sur site pour engager le dialogue avec ces personnes et essayer de sanctuariser les entrées des établissements scolaires présents sur la place.
- **Terrasses sur trottoir rue de Birague et rue des Tournelles** : aucune terrasse constatée le soir de la marche rue des Tournelles et quatre terrasses rue de Birague. Les services de la direction de l'urbanisme ont été saisis pour vérifier la conformité des installations par rapport aux autorisations.
- **Aménagements projetés** : la physionomie de la place et la densité de circulation ne nécessite pas de fermeture pérenne ni occasionnelle. L'offre en stationnement vélo va être augmentée au plus près de l'entrée de l'école élémentaire, et les espaces piétons protégés par les barrières Vigipirate pourront être optimisés en fonction des possibilités (contraintes fortes).